Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 2 avril 2020

L'Arménie signale 92 nouveaux cas de coronavirus en un jour, portant le nombre des cas a 663/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 663 cas de coronavirus dans le pays dont 33 ont été guéris et 4 patients sont décédés. Le quatrième décès a été enregistré hier. Selon les autorités, le patient âgé de 89 ans souffrait de maladies chroniques concomitantes en raison desquelles il a été impossible de lui sauver sa vie.

Le Ministre de la Santé lance un appel au recrutement des spécialistes de la santé pour lutter contre le coronavirus/ Le Ministre de la Santé, Arsen Torosyan, a demandé à tous les spécialistes de la santé de moins de 55 ans ayant les qualifications de médecin généraliste ou autres domaines, de médecin de laboratoire, de spécialiste des soins intensifs, d'infirmier et d'autres spécialistes médicaux de se joindre au groupe de travail chargé de combattre le coronavirus. Il a déclaré que les médecins suivront une courte formation sur la manière de traiter les patients atteints de coronavirus avant de rejoindront le personnel des centres médicaux qui traitent ces patients.

L'Arménie annonce que son plus grand hôpital est réservé aux malades du coronavirus/ Le Ministre de la Santé a déclaré qu'outre l'hôpital des maladies infectieuses de Nork à Erevan, neuf autres établissements médicaux ont été désignés pour recevoir uniquement les patients atteints du coronavirus. Parmi ces établissements figure également le plus grand hôpital d'Arménie - le Centre médical Saint Grégoire Illuminateur d'Erevan. Selon le Ministre, actuellement 16 hôtels ou autres type d'établissements accueillent des gens en quarantaine, mais le gouvernement examine différents scenarios d'évolution de la situation et prépare des établissements dans tout le pays qui, le cas échéant, accueilleront les patient ou les cas suspects.

La centrale nucléaire arménienne introduit un régime de situation d'urgence/ La direction de la centrale nucléaire arménienne a annoncé qu'elle prenait toutes les précautions nécessaires pour garantir un fonctionnement ininterrompu de la centrale et le contrôle de la santé des employés. La direction de la centrale a constitué une cellule de crise à cet égard.

Le Secrétaire général de l'OTSC s'est dit préoccupé par le récent incident a la frontière arméno- azerbaidjanaise/ Le Secrétaire général de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), Stanislav Zas, s'est dit préoccupé par la violation du cessez-le-feu qui a eu lieu le 30 mars à la frontière arméno- azerbaidjanaise et qui a entraîné la blessure de deux soldats arméniens et d'un civil - un enfant de 14 ans (cf. revu du 31 mars 2020). Selon Zas, le fait que cet incident se produise alors que la communauté internationale est unie dans la lutte contre la pandémie de coronavirus laisse perplexe. Les médias indiquent également que le secrétaire du Conseil de sécurité de l'Arménie, Armen Grigoryan, a eu des entretiens téléphoniques avec Zas à l'occasion desquels, ils ont discuté des actions de prévention de la propagation du nouveau coronavirus et ont attaché de l'importance à la coopération pour surmonter la pandémie dans le cadre de l'OTSC.

Gazprom Armenia cherche à augmenter le prix du gaz/ La société nationale de distribution de gaz, détenue par le géant russe Gazprom, a demandé aux régulateurs des services publics d'augmenter ses prix de détail fixés pour les ménages et les entreprises. Selon le demande de « Gazprom Armenia »,

l'entreprise cherche à obtenir une augmentation de plus de 16 % du prix du gaz fixé pour les entreprises industrielles et agricoles. Dans le même temps, elle est prête à réduire légèrement le prix pour la majorité des ménages. Elle veut néanmoins mettre fin à une réduction de prix importante dont bénéficient les familles à faible revenu. La Commission de régulation des services publics doit prendre une décision sur la révision tarifaire demandée dans les 80 jours qui suivent.

Résultats des « élections » dans le Haut-Karabakh/ Les médias rendent compte des résultats des « élections » dans le Haut-Karabakh (cf. revue du 01 avril 2020). Ara Harutyunyan, homme d'affaires et ancien premier ministre du Karabakh, a remporté le premier tour des « élections présidentielles » et sera confronté à un autre candidat, Masis Mayilyan, lors d'un second tour le 14 avril. Les résultats montrent également que le parti de Harutyunyan a remporté le plus grand nombre de sièges dans le prochain « Parlement » du Karabakh, également élu le 31 mars. 5 partis politiques seront représentés dans ce « Parlement » nouvellement élu. Le Ministère arménien des Affaires étrangères a publié un communiqué félicitant « *les autorités et le peuple du Haut-Karabakh pour la tenue d'élections libres et équitables le 31 mars, qui ont été conformes à des normes démocratiques élevées* ».

Rédaction : Léna Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en